



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT 1 AU MARCHÉ DE
PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DE
DIVERS BATIMENTS, D'EQUIPEMENTS
SPORTIFS, DE SURVEILLANCE
D'EVENEMENTS SPORTIFS ET D'ESPACES
PUBLICS - LOT 3 PASSE AVEC LA
SOCIETE ROCADE SÉCURITÉ PRIVÉE**

**DÉCISION N° AU-18-152
EN DATE DU 31 MAI 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4927 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Dominique LE BIDEAU, 1^{er} Adjointe au Maire ;

VU la décision n°AU-17-028 en date du 26 janvier 2017 de signer le marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – lot 3 - Gardiennage et surveillance des gymnases et des centres sportifs avec la société ROCADE SECURITÉ PRIVÉE (marché notifié le 31/01/2017) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte la suppression de l'indice ICHT-TS (frais de personnel) suite à la refonte des prix de l'indice à la consommation par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et de procéder au remplacement de celui-ci.

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – lot 3 - Gardiennage et surveillance des gymnases et des centres sportifs, avec la société ROCADE SÉCURITÉ PRIVÉE, représentée par Madame LE CASTEL Ghislaine, Présidente, sise 42 route de Paris – 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN.

L'indice ICHT-TS2 contenu dans la formule de révision de l'article 5.2 du Cahier des clauses administratives particulières est remplacé par l'indice ICHTrev-TS-N (Indices du coût horaire du travail révisé - Tous salariés - Activités de services administratifs et de soutien).

Le présent avenant est sans incidence financière.

l'Adjointe au maire chargée des
solidarités, de l'insertion des
personnes en situation de
handicap et de la famille,

Signé

Dominique LE BIDEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180531-lmc1H5209H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/05/2018
Date de Publication : 31/05/2018